



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le mardi 21 novembre 2017, à 19 h** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élu(e)s statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre un usage conditionnel relatif au nombre minimal de logements prescrit par le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275), pour le bâtiment situé aux 4147-4149, rue Lafontaine.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 17^E JOUR D'OCTOBRE 2017.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux